



MENTION COMPLÉMENTAIRE

« Employé Barman »

Objectifs de la formation

Élaborée en étroite concertation avec l'Association des barmen de France (A.B.F), la mention complémentaire « Employé barman » est un **diplôme national** délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

Le titulaire de cette mention complémentaire doit être capable :

- * D'assurer la mise en place du bar et veiller à son entretien,
- * D'utiliser le matériel du bar de manière adéquate,
- * De préparer les boissons froides, chaudes, alcoolisées ou non,
- * De savoir préparer les différents types de cocktails avec méthode,
- * D'accueillir et de conseiller la clientèle sur le choix des boissons et mélanges,
- * De prendre les commandes de boissons, les distribuer et les servir avec leurs accompagnements,
- * De participer à l'achat, recevoir et stocker les marchandises,
- * De participer à l'établissement de la carte du bar,
- * De communiquer avec le client dans une langue étrangère.

Conditions d'admission

Cette mention complémentaire reste **accessible aux candidats** préalablement **titulaires de certains diplômes** :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle de restaurant
- Brevet d'Études Professionnelles hôtellerie restauration
- Baccalauréat Professionnel Restauration
- Baccalauréat Technologique Hôtellerie

en justifiant, d'avoir suivi une scolarité d'un an à temps plein comportant un stage de huit semaines en entreprise, ou d'avoir suivi des cours de perfectionnement de 200 heures et avoir exercé durant deux années dans le secteur de l'hôtellerie restauration.

Contenu de la formation

	Horaire hebdomadaire
Travaux pratiques	16 h
Technologie professionnelle	2 h
Gestion / Législation	2 h
Vente	1 h
Langue	2 h
Période de formation en entreprise	12 semaines

Stage de 12 semaines dans 2 établissements différents (7 et 5 semaines).

Épreuves de l'examen

Épreuves	Unités	Coefficient	Mode
E1 : Pratique professionnelle,	U1	3	CCF
E2 : Étude d'une situation professionnelle	U2	3	Ponctuel
E3 : Évaluation des activités en milieu professionnel	U3	4	CCF

C.C.F : Contrôle en Cours de Formation